

BREVET PROFESSIONNEL

MONTEUR INSTALLATEUR DE GÉNIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

⇒ Objectifs de la formation

Le titulaire du brevet professionnel Monteur Installateur de Génie Climatique et Sanitaire est un opérateur qualifié du champ professionnel concerné capable de :

- ✓ lire, comprendre, interpréter et apprécier le dossier chantier et les notices techniques liés à un système climatique et sanitaire dont tous les éléments ont été préalablement dimensionnés.
- ✓ connaître les exigences réglementaires et environnementales (Réglementation thermique, habilitations et attestations en vigueur) et les appliquer sur chantier,
- ✓ il pourra à terme, en fonction de la taille et de l'organisation de l'entreprise, encadrer sur le chantier les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- ✓ préparer, installer, raccorder les équipements et effectuer l'assemblage de tous les organes de l'installation des systèmes climatiques et sanitaires,
- ✓ réaliser les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
- ✓ réaliser le diagnostic, la maintenance corrective de tout ou partie d'un système climatique et sanitaire
- ✓ renseigner les documents de mise en service et d'intervention des installations.
- ✓ communiquer avec les clients et les usagers, le personnel de l'entreprise, les constructeurs, les fournisseurs et les organismes de contrôle.
- ✓ expliquer à l'utilisateur le fonctionnement de tout ou partie d'un système et l'informer des obligations de maintenance.

⇒ Organisation de la formation

Durée de la formation :

- ✓ 2 années de formation, après un CAP ou une MC du champ professionnel.
- ✓ 1 année de formation, entrée directe en 2^è année de formation après un BAC PRO TISEC ou une MC TER option B.

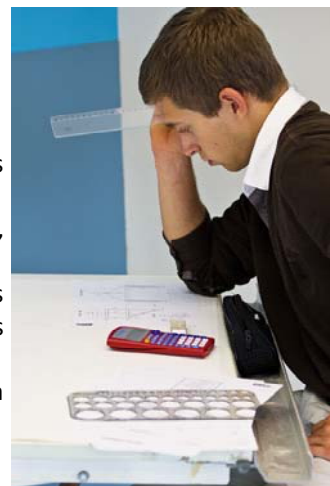
Alternance :

- ✓ 1^{ère} année : 14 semaines au CFA, 33 semaines en entreprise
- ✓ 2^{ème} année : 13 semaines au CFA, 34 semaines en entreprise

⇒ Les moyens mis en œuvre

Le Centre a établi un contenu de formation pour développer les savoirs et les savoir-faire des apprenants afin de les adapter aux exigences de l'entreprise :

- ✓ **Formation Générale** : Expression française et ouverture sur le monde, Mathématiques, Langue vivante étrangère –anglais-
- ✓ **Formation professionnelle** : Technologie des installations, Dessin et étude des constructions, Pratique en atelier et en « plateforme », Prévention des Risques Professionnels.
- ✓ **Utilisation des moyens d'Autoformation** : Centre de Ressources et d'Aide à la Formation, Salle multimédia, Ordinateur portable, Audiovisuel, Extranet.



Les contenus de formation professionnelle sont basés sur des **installations réelles** dont dispose le centre :

✓ **Module chaufferie comportant :**

- un ensemble de générateurs :
 - chaudières gaz,
 - chaudières fioul,
 - chaudières à granulés,
 - PAC air-eau, eau-eau,
- couplé sur un séparateur hydraulique, alimentant un réseau de distribution :
 - réseau de radiateurs,
 - une production ECS instantanée et une production ECS par accumulation,
 - un réseau d'aérothermes,
 - un réseau de cassettes en plafond,
 - une batterie chaude de CTA.

Cet ensemble est piloté par une armoire électrique raccordée à un système de GTC.

✓ **Module sanitaire comportant :**

- un surpresseur,
- Une production ECS raccordée à la chaufferie,
- Un système de maintien en température de l'ECS,
- Des appareils sanitaires pour usage domestique, collectivités, Personnes à Mobilité Réduite,
- Un chauffe-eau thermodynamique,
- Un chauffe-eau solaire indépendant,
- Un système de traitement des eaux.
-

✓ **Module aéraulique et climatique :**

- Une VMC simple et double flux,
- Une CTA,
- Une chambre froide à température positive,
- Un groupe de production d'eau glacée,
- Des climatiseurs individuels split système
- Des climatiseurs multi-split système avec cassettes murales et en plafond.



⇒ **Les poursuites de formation**

Le titulaire du BP Monteur Installateur de Génie Climatique et Sanitaire peut poursuivre sa formation par une Mention Complémentaire Technicien en Énergies Renouvelables option B : Énergie thermique.